

Compte rendu de la réunion du Comité paritaire ÉHDAA (8-9.04) tenue le 18 juin 2026 aux bureaux du Syndicat de l'enseignement du Saguenay

Présences : Amélie Claveau, Marie-Ève Bouchard, Christine Gilbert, Véronique Duchesne, Andrée-Anne Gagnon, Karyne Thibodeau, Mélanie Girard (direction), Myriam Lévesque, Audrey Charbonneau, Isabelle Blanchette et Élisabeth Bergeron

Absence : Isabelle Langlois (secrétaire)

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour *
3. Lecture et acceptation du compte rendu du 18 mars 2026*
4. Organisation de service professionnel
5. Suivi annexe 49 du primaire
6. Élèves en modification
7. Calendrier des rencontres 26-27
8. Autres sujets
 - 8.1 Bilan Focus
 - 8.2 Comité d'accès
 - 8.3 École institutionnelle et orthopédagogie
 - 8.4 Chef d'équipe TES

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Thibodeau souhaite la bienvenue aux membres.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté en ajoutant les points suivants :

- Bilan Focus
- Comité d'accès
- École institutionnelle et orthopédagogie
- Chef d'équipe TES

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 18 MARS 2026

Suivi :

8. Démarche d'admission des services spécialisés

Lors du dernier comité paritaire, M. Germain a mentionné la préoccupation de la réussite des élèves de 2^e secondaire. En suivi à ce point, il est nommé que le SÉ a assisté à un webinaire du CSS des Draveurs concernant la mise en place du projet « FUSÉ » qui vise à augmenter la réussite et la persévérance scolaire des élèves du 2^e secondaire. Certaines écoles secondaires ont été inspirées par ce projet et travaillent actuellement à la mise en place d'une structure favorisant la réussite des élèves. Un suivi sera fait éventuellement des projets en élaboration à l'école Lafontaine (le projet IMPACT) et à l'école SGM (le projet TRACE).

4. ORGANISATION DE SERVICE PROFESSIONNEL

Les services éducatifs ont présenté le fonctionnement des cellules multidisciplinaires et la RAI. Le Syndicat rappelle que sur le terrain, les enseignants reçoivent parfois des recommandations provenant de plusieurs intervenants sans qu'une coordination claire soit établie. Le SES demande que les procédures soient mieux connues et que les enseignants soient davantage impliqués dans les discussions entourant les interventions.

Concernant le personnel professionnel, la majorité des postes sont pourvus, mais des postes en psychologies sont toujours vacants. Un poste vacant en orthophonie est en analyse pour voir s'il sera reconduit.

5. SUIVI ANNEXE 49 DU PRIMAIRE

Un bilan de l'annexe 49 au primaire est présenté. Le budget disponible, bonifié par le résiduel de l'année dernière, a presque entièrement été utilisé. Ça permis d'ouvrir deux groupes, d'ajouter quatre co-enseignements et de maintenir deux ressources en francisation. Il est souligné que les demandes augmentent chaque année, mais les montants alloués demeurent insuffisants. Aussi, une analyse sera faite sur la pertinence d'utiliser l'annexe 49 pour financer les deux ressources en francisation.

6. ÉLÈVES EN MODIFICATION

Des modifications des attentes pédagogiques ont été discutées. Il est précisé qu'un élève n'aura pas besoin d'être en échec dans deux matières pour être admissible à une modification. Chaque situation doit faire l'objet d'une analyse après la mise en place des mesures d'aide appropriées. Le comité s'entend qu'il est important de privilégier les plans d'aide pédagogiques et les interventions ciblées avant de faire une modification des attentes.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES 26-27

Les rencontres pour 26-27 se tiendront aux dates suivantes :

- 21 octobre 2026 à 13 h 15;
- 10 mars 2027 à 13 h 15;
- 5 mai 2027 à 13 h 15;
- 16 juin 2027 à 13 h 15.

8. AUTRES SUJETS

8.1 Bilan Focus

Un bilan du service Focus a été présenté. Les résultats sont jugés encourageants et une réflexion se poursuit afin d'assurer la pérennité des pratiques gagnantes mises en place.

8.2 Comité d'accès

À la suite d'une question de Mme Charbonneau, Mme Thibodeau explique les raisons qui ont amené les services éducatifs jeunes à revoir leurs pratiques.

8.3 École institutionnelle et orthopédagogie

Le SES voudrait avoir une réflexion l'an prochain sur les impacts. Le CSS mentionne que la réflexion est déjà faite et les fonctions et responsabilités déjà écrit. Les enjeux sont les mêmes au niveau du personnel du soutien.

8.4 Chef d'équipe TES

Mme Lévesque demande la différence entre les TES chef d'équipe étoilé versus ceux qui ne le sont pas. L'étoile permet de différencier les TES qui ont fait l'entrevue par les Ressources humaines et les SEJ qui leur permet de travailler dans les services spécialisés. Les autres ont été nommés par leur direction.

Marie-Eve Bouchard, conseillère syndicale